

*Le budget—M. Marshall*

hiver. Ils n'ont pas assez de bon sens pour se rendre compte que le taux de chômage, dans certaines régions, est aussi élevé en été qu'en hiver. Si l'on pouvait réaliser des projets pendant les mois d'été dans ces régions, les sommes affectées seraient plus rentables, pour des raisons évidentes.

Pourquoi affecter un autre montant de 10 millions aux programmes existants de placement et de mobilité? Les gens ne seraient pas obligés de se déplacer en vertu des programmes de mobilité s'ils pouvaient trouver des emplois dans leur propre localité. Les programmes de formation de la main-d'œuvre représentent une série de double et de triple emplois et engendrent la confusion. Je dis en toute sincérité que le programme de formation des adultes a fait beaucoup en faveur des personnes sans instruction et des incapables, mais n'y aurait-il pas de meilleure formation et chance de placement que la formation sur place donnée grâce aux nombreux projets variés exécutés dans l'intérêt des localités rurales d'un bout à l'autre du Canada? Avec un peu d'ingéniosité, on aurait des méthodes pratiques de formation et le travail serait exécuté sous la direction de moniteurs expérimentés.

● (1540)

J'affirme donc qu'il y a suffisamment de programmes au ministère de la Main-d'œuvre. Il y a suffisamment de programmes comme le programme d'expansion des services de la main-d'œuvre, les programmes de création d'emplois, les stratégies d'aide à la création locale d'emplois, les nouveaux programmes tremplins que j'ai mentionnés l'autre jour et de nombreux autres.

Les 600,000 ou 700,000 chômeurs du Canada veulent des emplois. Il est faux de prétendre qu'un trop grand nombre de citoyens profitent malhonnêtement des programmes de bien-être et d'assurance-chômage; ces mêmes Canadiens cherchent désespérément des emplois et on ne peut leur en fournir. J'affirme sincèrement que si le ministre veut faire preuve de modération tout en créant des emplois et en satisfaisant les besoins du Canada, il devrait examiner la situation de la façon que j'ai proposée. Je suis certain que les choses iraient mieux au Canada.

En outre, je ne suis pas du tout convaincu que le ministre a raison de diminuer de 100 millions de dollars les dépenses d'immobilisation des Travaux publics, de l'Environnement et d'autres ministères parce que cela s'oppose directement à ce qu'il essaie d'accomplir grâce à son programme de création d'emplois; mais puisqu'il est impossible de jouer sur les deux tableaux à la fois, je suis prêt à accepter ces restrictions sauf en ce qui concerne les Travaux publics et l'Environnement parce qu'à mon avis, cela signifie que les pêcheurs de la région de l'Atlantique ne profiteront pas de nouveaux ports pour petites embarcations et d'autres installations de pêche, ce qui les découragera et les empêchera de faire progresser l'industrie de la pêche, même si cela relancerait l'économie et leur permettrait de mieux gagner leur vie.

Je suis d'accord avec les restrictions proposées par le ministre en ce qui concerne les dépenses requises pour établir la Banque fédérale de développement, qui, à mon avis, est un gaspillage d'argent. On ne fait que donner un nouveau nom à la Banque d'expansion industrielle lorsqu'il aurait suffi d'élargir le mandat de cette banque pour qu'elle puisse fournir les services de conseil et de gestion qui, en réalité, constituent la seule nouvelle caractéristique de la Banque fédérale de développement. En outre, cette banque est une reproduction presque exacte des diverses sociétés fédérales-provinciales de prêts à l'expansion,

qui ont presque le même mandat. Cependant, le gouvernement aurait certainement pu aller un peu plus loin pour réorganiser la vaste bureaucratie qui administre les divers programmes de prêts et qui ne font qu'embrouiller les Canadiens qui essaient de profiter des programmes.

J'hésite à donner le nombre de ces programmes, mais la dernière fois que je les ai comptés, il y avait un mélange disparate de 28 programmes de prêts, tous destinés aux Canadiens agriculteurs, pêcheurs ou petits exploitants. On pourrait tous les réunir en un seul service reconnaissable relevant du ministre.

J'ai constaté avec plaisir que le ministre limite de façon générale les honoraires des conseillers et les déplacements des fonctionnaires. Il serait intéressant de voir la note des milliers de fonctionnaires qui vont et viennent à travers le pays et n'accomplissent rien la plupart du temps, si ce n'est affirmer une présence, ce qui est le rôle du député. J'ai été déçu de ne rien trouver sur l'évaluation du coût d'Information Canada, qui est en conflit direct avec les quelque 28 directions de l'information de chacun des ministères et où l'on gaspille des millions de dollars. Le ministre obtiendrait de meilleurs résultats s'il faisait préparer par le bureau de l'Auditeur général une évaluation des fins pour lesquelles on fait des dépenses extravagantes et ridicules, parce que les ministres sont incapables de contrôler et de surveiller les dépenses de leur ministère. Ce n'est pas leur faute; ils sont plutôt les victimes d'un régime depuis longtemps hors de contrôle.

On a beaucoup parlé du prix accru de l'essence et du mazout. Une fois encore, je ne comprends pas comment le ministre réussira à tirer 350 millions de dollars de cette source quand en réalité il frappe la majorité des contribuables qui seront affectés tout en chassant les touristes, sans compter le cauchemar auquel il fera face en tentant d'administrer le programme qu'il a proposé pour en atténuer l'effet sur certains particuliers ou certains groupes. En effet, il lèse encore le Canadien affecté par les coûts inflationnistes, les petits et moyens salariés, qui constituent malheureusement la majorité. Il est inutile de répéter les raisons valables données par les nombreux députés qui ont dit que cette mesure était une économie, mais une fois encore il sera intéressant de constater l'an prochain, quand nous examinerons les chiffres nets, si ce montant de 350 millions de dollars aura été atteint.

Le ministre a révélé aussi avec fierté l'allocation de 200 millions de dollars en vue d'augmenter à la longue le nombre de mises en chantier pour répondre aux besoins des Canadiens en matière d'habitation. Je reconnais certes que cette mesure aidera jusqu'à un certain point le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison, les projets d'immeubles locatifs à dividendes limités et les autres programmes à but non lucratif. Toutefois, le ministre manque une occasion inouïe d'aider des centaines de milliers de Canadiens et d'atténuer ou de remettre à plus tard les besoins d'habitations nouvelles que ne peut satisfaire son collègue le ministre d'État chargé des Affaires urbaines et du Logement (M. Danson), ce qui le perturbe avec raison, d'ailleurs, et d'aider par la même occasion le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) dans ses efforts pour conserver l'énergie, à la fois sur les bases fédérale et provinciale.

Je rappelle encore, comme je l'ai déjà fait maintes fois, le programme d'aide à la revalorisation des habitations, le programme d'amélioration des quartiers et le programme d'habitation pour les ruraux et les autochtones et même les prêts pour l'amélioration des maisons. Ils sont tous conçus pour revaloriser les centaines de milliers d'habita-